

Bulletin de santé du végétal

RÉGION GUADELOUPE



CULTURE BANANE COMMERCIALE

- N°08 du 15 septembre 2015 -

Données : S32 à S36 - 2015



Le Résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées



Dans ce numéro :

Quel temps pour ces prochains jours ?

Cercosporiose jaune
Cercosporiose noire
Situation stable

Focus :
Pratiques préventives pour limiter la population de champignons

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://www.ctics-gp.com/>
et
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

Nuisible	Dégâts / Signes d'infestation	Statut Observations / Niveau de présence
Cercosporiose jaune <i>Mycosphaerella musicola</i>		Présence
Cercosporiose noire <i>Mycosphaerella fijiensis</i>		Présence

Niveau de présence : Aucun Faible Moyen Fort

METEO en GUADELOUPE

Responsables de la rédaction :
Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
José CARRIERE
Mail : banatrace_serviproban@orange.fr

Comité de relecture :
CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe
Jardin d'Essais
BP 180
97182 ABYMES CEDEX
Tél. : 0590 23 93 34
Fax : 0590 28 54 07

Prévisions météorologiques du 15 au 21 septembre 2015

	Mardi 15 sept.	Mer. 16 sept.	Jeudi 17 sept.	Ven. 18 sept.	Samedi 19 sept.	Dim. 20 sept.	Lundi 21 sept.
Temps							
Température minimum	25°C	25°C	24°C	24°C	23°C	24°C	24°C
Température maximum	30°C	32°C	31°C	31°C	31°C	31°C	32°C

Source : <http://meteogadeloupe.free.fr>

CULTURE banane



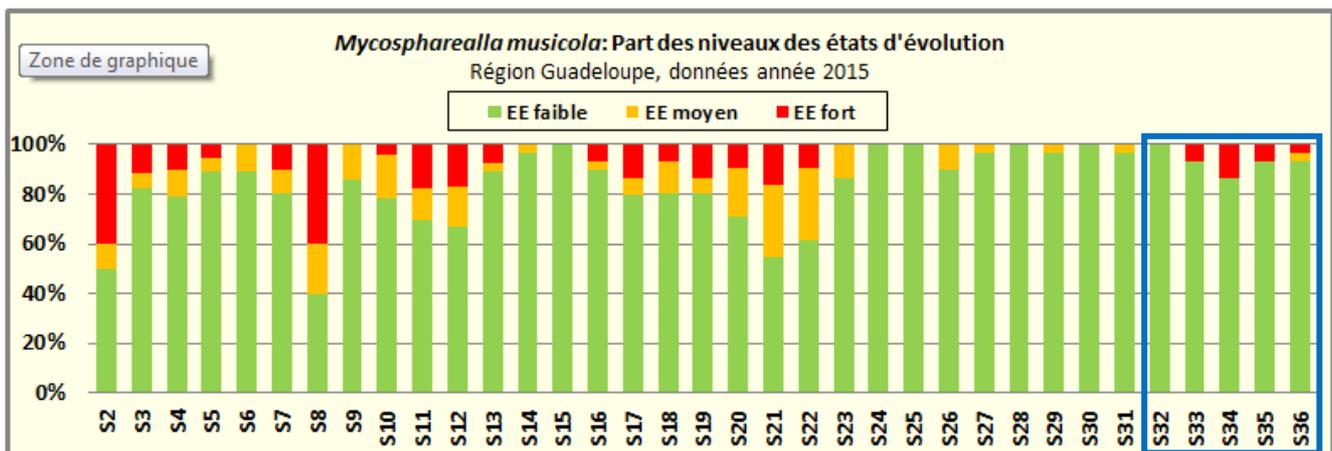
Ce BSV présente le résultat des suivis de la contamination des cercosporioses du bananier de la semaine 32 à 36.

Cercosporiose jaune (*Mycosphaerella musicola*)



Crédits photos : FREDON971

Nous sommes actuellement en saison des pluies. La situation de la maladie est en légère hausse par rapport aux dernières semaines sur les zones d'altitudes (zones humides) :



L'indicateur pour le suivi quantitatif de la maladie est l'Etat d'Evolution (EE), il est calculé pour chaque parcelle avec 10 bananiers. Il prend en compte l'évolution de l'intensité de la maladie en fonction de la croissance des plantes, et de l'environnement de la parcelle suivie.

Cela est tout à fait normal, la pluie favorise la reprise de la maladie sur ces zones depuis quelques jours. Sur ces mêmes zones, la pression d'inoculum a tardé à diminuer au début de la saison sèche.

La moyenne des états d'évolutions (EE) restent très faible, la saison humide a débuté depuis 3 semaines, de nouvelles reprises se feront sur les zones de plaines prochainement, restons vigilant sur cette reprise.

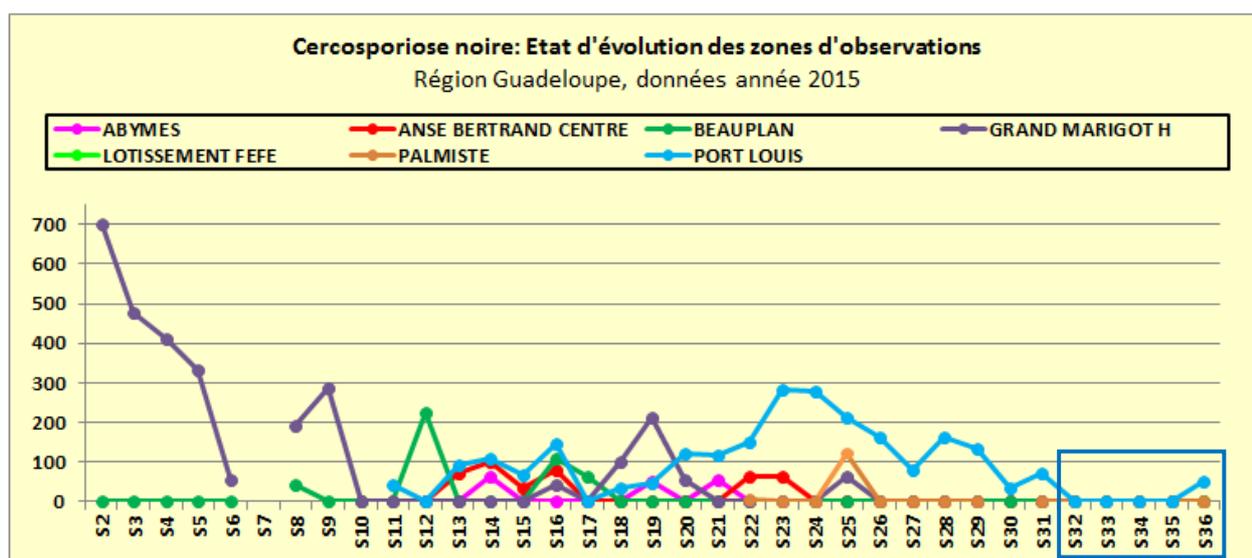
N'hésitez pas à contacter votre technicien de zone, en cas de doute de la présence de la cercosporiose jaune.

CULTURE banane

Cercosporiose noire (*Mycosphaerella fijiensis*)



Le suivi « cercosporiose noire », compte une nouvelle parcelle, située au Lotissement Féfé à CAPESTERRE-BELLE-EAU. Les autres sont situées sur les communes des ABYMES, ANSE-BERTRAND, PETIT-CANAL, BAILLIF, PORT-LOUIS et GOURBEYRE.



La situation sanitaire, de ces parcelles d'observation durant ces semaines, est très bonne. Cependant, attention avec cette saison des pluies, la cercosporiose noire risque de faire son apparition en dehors des zones où elle ne se manifeste d'habitude que sur les feuilles basses. Elle pourrait se présenter sur des feuilles plus jeunes et surtout sur les jeunes plantés.

Pour rappel, la cercosporiose noire ne se manifeste pas de la même manière que la jaune, il faut regarder sous les feuilles pour voir les premières attaques et non sur la feuille. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter votre technicien de zone pour un contrôle supplémentaire, car une détection très tôt permet un contrôle plus efficace de la maladie. Nous devons rester vigilant sur la reprise dans les autres zones.

CULTURE banane



POUR RAPPEL

Pratiques préventives pour limiter la population de champignons:

Coupez toutes les feuilles du pied-mère lors de la récolte.

Réduisez l'humidité dans vos parcelles, par une bonne gestion de l'irrigation et du drainage (le goutte à goutte ou l'aspersion sous frondaison sont moins favorables au développement du champignon que l'aspersion sur frondaison), un désherbage et un œilletonnage à jour, une densité de plantation (1650-1850 pieds/ha) et un entretien des lisières, qui permettent une bonne aération de la parcelle.

Détruisez rapidement les parcelles mises en jachère afin de ne pas créer de foyers d'infestation.

Éliminez tous les bananiers isolés pouvant se trouver en bordure des parcelles, dans les ravines, etc.

Des bananiers en bonne santé, recevant un apport d'engrais régulier et équilibré, résisteront plus facilement au développement de la maladie.

Pratiques curatives pour éliminer la population de champignons

Lorsque seule la cercosporiose jaune est présente, effectuez un coupe-feuille régulier (hebdomadaire) et ciblé sur les parties nécrosées quand elles représentent moins de 20% de la surface de la feuille ; au-delà, supprimez la feuille entière. Pour la cercosporiose noire, il faut couper entièrement les feuilles portant des nécroses, quel que soit le taux d'infestation.

Pour conserver un nombre de feuilles saines suffisant à la récolte, soyez précis dans les opérations pouvant réduire la surface foliaire (dégagement, récolte des pieds voisins). L'objectif est de maintenir 1 feuille fonctionnelle, sans nécroses, par main à la récolte avec un minimum de 6 feuilles. En dessous, le risque de maturation avancée du régime est élevé.

Source : <http://www.bananequadeloupemartinique.com/sites/default/files/IT2/Manuel-Planteur/Fiche%201%20Cercosporiose.pdf>



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.